



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-1643>

Département(s) de publication : **69, 01, 03, 07**

Annonce n° **26-1643**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Région Auvergne-Rhône-Alpes

Forme juridique de l'acheteur : Autorité régionale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Activité de l'entité adjudicatrice : Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Maintenance et rénovation d'abris-voyageurs

Description : Maintenance et rénovation d'abris voyageurs sur le territoire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Identifiant de la procédure : 34581b3d-e8e2-4963-8efd-f462127f434c

Identifiant interne : DAF_2025_000291

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Procédure avec négociation

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50230000 Services de réparation, d'entretien et services connexes relatifs au transport routier et à d'autres équipements

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Lyon

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 0 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La Région Auvergne-Rhône-Alpes a la qualité d'entité adjudicatrice pour la passation de ce présent marché. Ce dernier est passé selon la procédure avec négociation en vertu de l'article R2124-4 du Code de la commande publique ("L'entité adjudicatrice peut passer librement ses marchés selon la procédure avec négociation."). L'acheteur se réserve la possibilité de négocier comme d'attribuer sur la base des offres initiales. La négociation se déroulera avec tous les soumissionnaires, dans un premier temps, puis elle pourra se dérouler en phases successives de manière à réduire le nombre d'offres à négocier en appliquant les critères d'attribution.

Base juridique :

Directive 2014/25/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion : Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Auvergne

Description : Maintenance et rénovation d'abris voyageurs sur le territoire des départements de l'ex Région Auvergne

Identifiant interne : 25M0291001

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50230000 Services de réparation, d'entretien et services connexes relatifs au transport routier et à d'autres équipements

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Clermont-Ferrand

Code postal : 63050

Subdivision pays (NUTS) : Puy-de-Dôme (FRK14)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 72 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

Autres informations sur le renouvellement : La durée initiale du contrat est de 24 mois reconductible 2 fois pour la même durée, soit une durée maximale du contrat de 72 mois.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 0 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La durée initiale du contrat est de 24 mois reconductible 2 fois pour la même durée, soit une durée maximale du contrat de 72 mois.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : Chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Si, pour une raison justifiée, le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen. Le chiffre d'affaires minimum global requis est de 400 000,00 euros par exercice NB : En cas de candidature déposée pour les deux lots objets de la présente consultation, le chiffre d'affaires minimal global par exercice est porté à 800 000,00 euros en vertu de l'article R2142-8 du Code de la commande publique. Cela se justifie par l'exécution concomitante dans le temps des deux lots géographiques. Si ce seuil minimal applicable aux deux lots candidatés n'est pas atteint, l'acheteur pourra laisser la possibilité au candidat d'indiquer le lot sur lequel il souhaite maintenir sa candidature. À défaut de réponse dans le délai imparti, la candidature sera rejetée pour l'ensemble des lots. Le maintien de la candidature ne pourra s'accompagner d'aucune modification des capacités financières ou techniques déclarées.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

Description : Attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile professionnelle RCPro en cours de validité

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Effectifs moyens annuels du candidat et importance du personnel d'encadrement des trois dernières années L'effectif moyen annuel minimum requis est de huit (8) personnes.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : Liste d'au moins cinq (5) références correspondantes aux principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Si le candidat n'est pas en mesure de fournir des références, il remettra tout document permettant de démontrer qu'il dispose des capacités professionnelles exigées

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Conformément à la méthode dite du « devis masqué », les éléments constitutifs du devis quantitatif estimatif sont déterminés avant la date limite de remise des offres sans être communiqués au candidat. Ces éléments seront appliqués de manière identique à l'ensemble des offres pour la notation du critère prix.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Qualité

Description : PERTINENCE DES MOYENS HUMAIN MIS EN ŒUVRE POUR ASSURER LES PRESTATIONS DE MAINTENANCE

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : PERTINENCE DES MOYENS MATÉRIELS MIS EN ŒUVRE POUR ASSURER LA FABRICATION ET LA MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : PERTINENCE DES MOYENS ET OUTILS EN ŒUVRE POUR ASSURER LE TRAITEMENT DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : DÉLAIS ASSOCIES A LA PRESTATION ET GARANTIE

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : ENGAGEMENT PLAN DE PROGRÈS

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_Sc8Y6Yu_m7

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requisite

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_Sc8Y6Yu_m7

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Requise

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Le titulaire qui souhaite le versement de l'avance doit préalablement constituer et transmettre à l'acheteur une garantie à première demande d'un montant égal à l'avance consentie, dès que le montant de cette avance est supérieur ou égal à 50 000 €.

Date limite de réception des demandes de participation : 27/01/2026 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Les conditions relatives à l'exécution du contrat sont décrites au sein des pièces du dossier de consultation des entreprises.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Sans objet.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de LYON

Informations relatives aux délais de recours : La juridiction compétente est le Tribunal Administratif de LYON – 184, rue Duguesclin – 69003 LYON. •Référé pré-contractuel : avant la signature du marché (article L.551-1 du code de justice administrative). •Référé suspension : avant la signature du marché (article L.521-1 du code de justice administrative). •Référé contractuel : après la signature du marché (article L.551-13 du code de justice administrative). •Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur le site Internet de l'acheteur et le cas échéant sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. •Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat. Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de LYON.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Région Auvergne-Rhône-Alpes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Rhône-Alpes

Description : Maintenance et rénovation d'abris voyageurs sur le territoire de l'ex Région Rhône-Alpes

Identifiant interne : 25M0291002

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50230000 Services de réparation, d'entretien et services connexes relatifs au transport routier et à d'autres équipements

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Clermont-Ferrand

Code postal : 63050

Subdivision pays (NUTS) : Puy-de-Dôme (FRK14)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 72 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

Autres informations sur le renouvellement : La durée initiale du contrat est de 24 mois reconductible 2 fois pour la même durée, soit une durée maximale du contrat de 72 mois.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 0 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La durée initiale du contrat est de 24 mois reconductible 2 fois pour la même durée, soit une durée maximale du contrat de 72 mois.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : Chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Si, pour une raison justifiée, le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen. Le chiffre d'affaires minimum global requis est de 400 000,00 euros par exercice NB : En cas de candidature déposée pour les deux lots objets de la présente consultation, le chiffre d'affaires minimal global par exercice est porté à 800 000,00 euros en vertu de l'article R2142-8 du Code de la commande publique. Cela se justifie par l'exécution concomitante dans le temps des deux lots géographiques. Si ce seuil minimal applicable aux deux lots candidats n'est pas atteint, l'acheteur pourra laisser la possibilité au candidat d'indiquer le lot sur lequel il souhaite maintenir sa candidature. À défaut de réponse dans le délai imparti, la candidature sera rejetée pour l'ensemble des lots. Le maintien de la candidature ne pourra s'accompagner d'aucune modification des capacités financières ou techniques déclarées.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

Description : Attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile professionnelle RCPro en cours de validité

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Effectifs moyens annuels du candidat et importance du personnel d'encadrement des trois dernières années L'effectif moyen annuel minimum requis est de huit (8) personnes.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : Liste d'au moins cinq (5) références correspondantes aux principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Si le candidat n'est pas en mesure de fournir des références, il remettra tout document permettant de démontrer qu'il dispose des capacités professionnelles exigées

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Conformément à la méthode dite du « devis masqué », les éléments constitutifs du devis quantitatif estimatif sont déterminés avant la date limite de remise des offres sans être communiqués au candidat. Ces éléments seront appliqués de manière identique à l'ensemble des offres pour la notation du critère prix.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Qualité

Description : PERTINENCE DES MOYENS HUMAIN MIS EN ŒUVRE POUR ASSURER LES PRESTATIONS DE MAINTENANCE

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : PERTINENCE DES MOYENS MATÉRIELS MIS EN ŒUVRE POUR ASSURER LA FABRICATION ET LA MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : PERTINENCE DES MOYENS ET OUTILS EN ŒUVRE POUR ASSURER LE TRAITEMENT DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : DÉLAIS ASSOCIES A LA PRESTATION ET GARANTIE

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : ENGAGEMENT PLAN DE PROGRÈS

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_Sc8Y6Yu_m7

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_Sc8Y6Yu_m7

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Requise

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Le titulaire qui souhaite le versement de l'avance doit préalablement constituer et transmettre à l'acheteur une garantie à première demande d'un montant égal à l'avance consentie, dès que le montant de cette avance est supérieur ou égal à 50 000 €.

Date limite de réception des demandes de participation : 27/01/2026 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Les conditions relatives à l'exécution du contrat sont décrites au sein des pièces du dossier de consultation des entreprises.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Sans objet.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de LYON

Informations relatives aux délais de recours : La juridiction compétente est le Tribunal Administratif de LYON – 184, rue Duguesclin – 69003 LYON. •Référé pré-contractuel : avant la signature du marché (article L.551-1 du code de justice administrative). •Référé suspension : avant la signature du marché (article L.521-1 du code de justice administrative). •Référé contractuel : après la signature du marché (article L.551-13 du code de justice administrative). •Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur le site Internet de l'acheteur et le cas échéant sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. •Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat. Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de LYON.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Région Auvergne-Rhône-Alpes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Région Auvergne-Rhône-Alpes

Numéro d'enregistrement : 20005376700014

Département : Direction des Achats

Adresse postale : 101 cours Charlemagne - CS20033

Ville : Lyon cedex 2

Code postal : 69269

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : mobilites.achats@auvergnerhonealpes.fr

Téléphone : 0426733700

Adresse internet : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_Sc8Y6Yu_m7

Profil de l'acheteur : <https://marchespublics.auvergnerhonealpes.eu/accueil/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de LYON

Numéro d'enregistrement : 17690005800015

Adresse postale : 184, rue Duguesclin

Ville : Lyon

Code postal : 69003

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse internet : <https://lyon.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 8c3e58d1-be49-4a01-a4c7-e3463a2fa4f4 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 07/01/2026 à 16:20

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/01/2026